Votre école	Organisation des APC : avez vous subi des contraintes (IEN , mairie ?) pour le choix des heures et des activités des APC ?	Si oui, pourquoi et lesquelles ?	Que faites-vous en APC ? (aide méthodologique, soutien" , projet d'école ..."	Quels sont vos horaires ou plages d'APC ? Sont-ils identiques pour tous les collègues de l'école ?	Avez vous une idée de la fréquentation des APC ?
Elémentaire	Oui	La loi (décret) qui change au cours des vacances et qui n'oblige plus les mairies à mettre en place des activités pour garder les enfants à partir de 15h30 (plus obligatoire). Des effectifs par activité non réduits (par ex 25 élèves en aide aux apprentissages)fixés par la mairie . Des parents qui voulaient imposer les contenus. Manque de crédit pou d'éventuelles activités qui demandent du matériel.	aide aux apprentissages, bricolage, jeux, musique	identiques pour tous. 15h30-16h30	125 élèves dont 110 restants aux APC.
Primaire	Non		soutien aux élèves en difficulté	8h10 / 8h35	Moyenne
Maternelle	Non		soutien	le lundi de 15h45	fréquentation régulière car petits
Maternelle	Oui	La mairie refuse que les APC est lieu sur le temps du midi. Par conséquent, les APC ont lieu 2 fois par semaine de 16h à 16h40.	Soutien	oui	Sur 5 classes, nous prenons 14 enfants en soutien.

Primaire	Non		aide méthodologique et soutien	lundi de 15h45 à 17h pour tous	Les élèves invités à y participer viennent.
Primaire	Oui	Pas de pression mais nous avons proposé de placer l'heure d'APC pour la couplet avec le périscolaire afin de profiter des animateurs. Ce n'est pas pratique pour nous mais nous voulions arranger la com com. Finalement, la comcom avait oublié cette heure et ce sont les atsem qui garde les enfants. Il n'y a donc pas de périscolaire !	les trois	identiques pour tous le jeudi de 11h15 à 12h15. l emardi à partir du 18 janvier à cause des temps partiels.	90 % des élèves proposés en gros. Les élèves qui refusent le font pour des problèmes de covoiturage. Les autres enfants ne veulent pas rester au périscolaire donc tout le monde part. Les parents ne semblent pas avoir toujours compris qu'ils peuvent laisser leurs enfants au périscolaire. La comcom ne communique pas sur ce point car cela les arrange qu'il n'y ait pas trop de monde au périscolaire
Primaire	Non		soutien	1 fois par semaine 1h de 15h45 à 16h45. Idem pour tous	Je prends 4 à 5 élèves 1 fois par semaine

Primaire	Non		activités pédagogiques	une heure d'APC le mercredi matin (rotation des classes dans la matinée)	en général, tous les élèves y participent.
Elémentaire	Oui	La concertation de l'an passé entre la Mairie, les écoles et les représentants de parents d'élèves ne s'est pas bien passée. Les horaires ont donc été imposés" par la DASEN qui a tranché entre les différentes propositions faites par les uns et les autres. Les APC initialement prévues le mercredi de 11h à 12h ont été déplacées sur un soir dans le courant de la semaine."	CP : soutien CE : méthodologie	Tous les lundis de 15h45 à 16h45.	3/4 des enfants auxquels elles sont proposées soit 6/7 enfants par classe = 25/30 enfants /95 au total.
Primaire	Non		soutien	de 8h05 à 8h35 le lundi et jeudi en maternelle et de 15h30 à 16h30 le lundi en élémentaire	régulière

Primaire	Oui	Oui dans la mesure où l'IEN nous a demandé un projet qu'il a validé.Nous n'étions donc je suppose pas autorisés à faire ce que nous voulions .Il semble qu'il ait refusé certains projets mais est-ce parce qu'ils sortaient des règles ou simplement parce qu ils ne correspondaient pas à ce qu'il souhaitait je ne le sais pas.	des activités à caractère culturel ou scientifiques.	1h le mercredi matin.Suivant les classes de 9h à 10h ou 10h à 11h ou 11h à 12h	Oui 100% des enfants.Les APC sont organisées en même temps que le périscolaire.Un roulement a été mis en place. Les élèves sont soit en APC soit en périscolaire.Nous sommes à la campagne et les enfants ne peuvent pas renter chez eux. Il n'y a un car qu'en fin de matinée.Ils tournent sur les différentes activités au fil de l'année tant APC que périscolaire.
Elémentaire	Oui	la mairie a souhaité que les cours du matin s'arrêtent à 11h30 alors que nous avions émis le souhait de les cesser à 12 h ==> organisation de la cantine scolaire a été évoquée. Les APC de 16h à 16 h 40 nous ont également été imposés.	Soutien pour cette première période	De 16 h à 16 h 40 mardi et jeudi. Identiques pour tous les collègues.	Tous les enfants proposés sont là (dans ma classe en tout cas).
Elémentaire	Oui	La mairie souhaitait que les APC soient étendues à tous les élèves et intègrent un horaire hebdomadaire de classe de 25h/semaine pour tous les élèves. Un recadrage de la part de l'IEN et de la DASEN a été nécessaire.	Soutien + travail autour des projets	pour tous : 16h/16h40 le mardi et le jeudi sur 27 semaines (mêmes horaires en maternelle)	Pour le moment, tous les élèves signalés par les enseignants sont présents.

Elémentaire	Oui	oui sur les horaires, contraintes clae	projet arts	16h à 16h40	idem - mais pb superposition apc et activités
Elémentaire	Non		soutien et aide methodologique	mardi jeudi 16/16H40	comme les années passées entre 20 et 30 élèves
Elémentaire	Non		aide aux apprentissages français maths	identiques 16h - 17h le jeudi	environ 20 élèves pour 3 classes (sur 67 élèves) le jeudi soir, tous les parents concernés ont accepté ce soutien pour 5 enseignantes qui travaillent avec chacune 5 élèves environ
Elémentaire	Non		soutien et aide méthodologique	le jeudi de 16h à 17h. Identique pour l'ensemble des école élémentaire et maternelle	